

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 10 (1869), p. 67-80

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1869__10__67_0

© Société de statistique de Paris, 1869, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *État des constructions navales.* — L'ensemble de la flotte, au 31 décembre 1868, se compose de 430 navires, dont 331 navires à vapeur, mus par 76,165 chevaux, et 99 navires à voiles. Il y a en outre, en achèvement, à flot, 7 navires à vapeur de la force de 3,710 chevaux, tandis que sur les chantiers se construisent 31 navires à vapeur de la force de 12,405 chevaux et 1 navire de transport à voiles.

Cet effectif total se divise d'ailleurs en deux flottes distinctes : la première comprend les navires qui font partie de la flotte nouvelle à constituer d'après le programme en cours d'exécution depuis 1857 ; la seconde se compose de ceux des navires restant de l'ancienne marine, jugés impropres à prendre rang dans la flotte nouvelle, soit directement, soit après transformation.

La flotte nouvelle, la seule qui constitue la force réelle de la marine de l'Empire, compte, en navires achevés, 314 navires à vapeur et 70 navires à voiles,

ainsi que le montre le tableau ci-après. Ce tableau fait ressortir à part : 1° la flotte cuirassée, composée de 50 navires de diverses classes ; 2° la flotte de combat non cuirassée, comprenant 96 navires à hélice ; 3° la flottille, qui compte 91 petits bâtiments à vapeur ; 4° la flotte de transport, composée de 75 navires de diverses grandeurs, enfin les deux vaisseaux-écoles, l'un pour les canonnières, l'autre pour les aspirants de la marine.

Tableau des navires de la flotte nouvelle achevés au 31 décembre 1868.

Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.	Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.
50 navires à vapeur et à cuirasse.		91 navires de flottille.	
16 vaisseaux et frégates cuirassés.	14,000	16 petits avisos à hélice	} 3,633
5 corvettes cuirassées	2,250	28 petits avisos à roues	
3 garde-côtes		47 chaloupes canonnières	
15 batteries flottantes pour rades et côtes	4,430	75 navires de transport.	
11 batteries flottantes démontables pour rivières		15 anciens vaisseaux mixtes	} 20,850
96 navires de combat sans cuirasse.		1 vaisseau rapide transformé	
12 vaisseaux à vapeur rapides non cuirassés	9,120	10 frégates à hélice transformées	
15 frégates rapides non cuirassées	8,410	15 transports-écuries à hélice	
13 corvettes non cuirassées		24 transports à hélice	
14 avisos de 1 ^{re} classe	} 10,510	10 anciennes frégates à roues	} 880
19 avisos de 2 ^e classe			
23 canonnières			314 navires à vapeur mus par
		70 navires à voiles.	
		20 transports à voiles.	
		50 petits garde-pêches, etc.	
		384	

De l'ancienne marine, il reste encore 17 navires à vapeur et 29 navires à voiles, savoir :

Tableau des navires de l'ancienne flotte existant encore au 31 décembre 1868.

Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.	Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.
17 navires à vapeur.			
2 frégates à vapeur mixtes	330	2 frégates à voiles	»
2 bâtiments spéciaux	12	5 corvettes	»
13 corvettes et avisos à roues	2,080	21 bâtiments de rang inférieur	»
29 navires à voiles.		46 navires de tous genres 2,422	
1 vaisseau à voiles	»		

Le tableau suivant donne le détail des 32 navires en chantier et des 7 navires en achèvement à flot.

Tableau des navires en chantier et des navires en achèvement à flot au 31 décembre 1868.

Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.	Nombre et espèce des bâtiments.	Nombre de chevaux.
Navires à vapeur en chantier.		Navires à voiles en chantier.	
4 frégates cuirassées	3,800	1 transport à voiles.	
1 corvette cuirassée	450	32 navires en chantier.	
3 garde-côtes cuirassés	1,590	Navires à vapeur en achèvement à flot.	
1 frégate à hélice non cuirassée.	380	1 frégate cuirassée	950
7 corvettes à hélice non cuirassées	3,150	3 corvettes cuirassées	1,350
14 avisos à hélice	2,435	1 corvette rapide non cuirassée.	450
4 transports à hélice	600	1 garde-côte cuirassé	530
31 navires à vapeur mus par	12,405	1 transport-écurie	430
		7 navires à vapeur mus par 3,710	

L'effectif précité des navires achevés au 31 décembre 1868, comparé à l'effectif de l'année précédente, fait ressortir :

1° En plus dans la flotte nouvelle :

10 bâtiments.	{	4 corvettes cuirassées, 3 corvettes, avisos et canonnières, 1 garde-côte cuirassé, 2 vaisseaux-écoles.
---------------	---	---

2° En moins dans la flotte nouvelle :

12 bâtiments.	{	2 frégates rapides non cuirassées, 10 bâtiments de flottille à vapeur.
---------------	---	---

Ainsi la flotte nouvelle, malgré les constructions neuves achevées en 1868 et les transformations des navires de la flotte ancienne en transports, a perdu en nombre 2 bâtiments; mais la valeur militaire des 10 bâtiments qui sont en plus est supérieure à celle des 12 qui sont en moins, ainsi que cela ressort du détail ci-dessus.

3° La comparaison des effectifs fait encore ressortir en moins dans l'ancienne flotte :

23 bâtiments.	{	2 vaisseaux mixtes, 4 corvettes et avisos à roues, 1 vaisseau à voiles, 9 frégates à voiles, 7 bâtiments de rang inférieur.
---------------	---	---

Ainsi l'ancienne flotte, qui reçoit seulement les soins d'entretien sans constructions neuves en renouvellement, tend à disparaître rapidement, et l'effectif de cette partie de la flotte, qui était encore de 73 bâtiments en 1867, n'est plus que de 46 au 31 décembre 1868.

Les augmentations et les diminutions énumérées ci-dessus ressortent également des données suivantes concernant les constructions neuves, les transformations et les condamnations pour vétusté survenues depuis le 1^{er} janvier 1868.

Les navires achevés ou transformés dans le courant de l'année, et s'ajoutant tous à la nouvelle flotte, sont au nombre de 22, savoir :

15 constructions neuves.	{	4 corvettes cuirassées neuves, 1 batterie flottante neuve, 2 avisos neufs, 8 canonnières neuves.
7 transforma- tions.	{	2 transports à vapeur provenant des frégates rapides, 3 transports à vapeur provenant des frégates mixtes, 2 vaisseaux-écoles provenant de l'ancienne flotte.

Les navires condamnés ou transformés dans la flotte nouvelle sont au nombre de 24, savoir :

22 condamnations pour vétusté.	{	1 corvette, 1 aviso à hélices, 5 canonnières, 2 avisos de flottille à hélice, 2 chaloupes canonnières, 6 avisos de flottille à roues, 5 navires de transport.
2 transformations.		2 frégates rapides transformées en transports.
Total des radiations dans la flotte nouvelle, 24 navires.		

Les navires retranchés par condamnations ou transformations dans la flotte ancienne sont au nombre de 27, savoir :

22 condamnations pour vétusté.	}	1 frégate mixte,
		4 avisos à roues,
		17 bâtiments à voiles.
5 transformations.	}	3 frégates mixtes,
		2 vaisseaux mixtes.

Total des radiations dans la flotte, 27 navires.

(Exposé de la situation de l'Empire.)

2. Les Sociétés de secours mutuels en 1867.

NOMBRE DES SOCIÉTÉS.

Au 31 décembre 1866,	5,614 sociétés,	dont 3,916 approuvées	et 1,698 autorisées.
— 1867,	5,829	— 4,127	— 1,702
Augmentation. . .	215	— 211	— 4

PERSONNEL.

Sociétés approuvées.

Au 31 déc. 1866,	94,050 memb. hon. et 500,740 memb. part.,	dont 416,996 h. et 83,744 f.
— 1867,	101,818	— 524,602
Augmentation. . .	7,768	— 23,862
	<u>31,630</u>	

Sociétés autorisées.

Au 31 déc. 1866,	10,087 memb. hon. et 232,178 memb. part.,	dont 201,948 h. et 30,230 f.
— 1867,	10,387	— 225,988
Augmentation. . .	300	—
Diminution. . .	—	6,190
		7,997 h.
		1,807 f.

AVOIR DES SOCIÉTÉS.

Sociétés approuvées.

Au 31 décembre 1866.	28,516,261 ⁵⁹ °	} Fonds de réserve. . . 17,598,174 ⁰² ° Fonds des retraites. 13,361,632 ²⁴
— 1867.	30,959,806 ²⁶	
Augmentation.	2,443,544 ⁶⁷	ci 2,443,544 ⁶⁷ °

Sociétés autorisées.

Au 31 décembre 1866.	14,546,992 ³⁷ °	
— 1867.	15,350,985 ⁵⁰	
Augmentation.	803,993 ¹³	ci 803,993 ¹³
Excédant des deux catégories de sociétés.	3,247,537 ⁸⁰	
L'avoir général, qui était, en 1866, de	43,063,253 ⁹⁶	
s'élevait donc, au 31 décembre 1867, à.	46,310,791 ⁷⁶	

Sur les 46,310,791 fr. 76 c. formant l'avoir général, les sociétés approuvées possédaient un capital de 30,959,806 fr. 26 c., y compris 13,361,632 fr. 24 c. composant leur avoir au fonds de retraites, et les sociétés autorisées un capital de 15,350,985 fr. 50 c.

Les recettes pour les sociétés approuvées et autorisées se sont élevées, pour l'exercice 1867, à 14,016,294 66°

Elles se subdivisent comme suit :

Souscriptions des membres honoraires . . .	1,268,244 03°
Subventions, dons et legs	643,708 49
Intérêts des fonds placés	1,274,512 31
Cotisations des membres participants . . .	9,660,537 55
Droits d'entrée	343,168 45
Amendes	296,732 11
Recettes diverses	529,391 72
Total égal	<u>14,016,294 66</u>

Les dépenses se sont élevées à 12,471,129 48

Savoir :

Indemnités aux malades	4,430,438 25
Honoraires des médecins	1,676,969 96
Médicaments	1,880,951 76
Frais funéraires	534,515 52
Secours aux veuves et aux orphelins . . .	297,575 77
Pensions d'infirmités et de vieillesse . . .	1,154,650 81
Frais de gestion	631,789 97
Dépenses diverses	1,086,092 47
Versements aux fonds de retraites	778,144 92
Total égal	<u>12,471,129 43</u>

Excédant des recettes sur les dépenses 1,545,165 23

De plus, le compte des fonds de retraites des sociétés approuvées, présentant à la fin du même exercice un accroissement de 1,702,372 51

L'augmentation est donc de **3,247,537 74**

Le nombre des malades a été de 190,037, dont 159,289 hommes et 30,748 femmes ; ce qui donne une moyenne de 25.64 pour 100 sociétaires. La moyenne est de 25.57 pour les hommes et de 26.01 pour les femmes.

Il a été payé 3,998,216 journées de maladie ; savoir : 3,480,595 aux hommes et 517,621 aux femmes. La moyenne des journées payées par malade a été de 21.03. La moyenne des hommes a été de 21.85, celle des femmes de 16.83.

Le nombre total des journées de maladie comparé à celui des sociétaires donne, pour chacun d'eux, une moyenne de 5.39, dont 5.58 pour les hommes et 4.37 pour les femmes.

Les décès survenus pendant l'année s'élèvent, pour tous les sociétaires, à 11,617 ; ce qui établit une proportion de 1.56 pour 100 sociétaires.

Ainsi que par le passé, et comme application d'une règle qui ne varie plus, les recettes, provenant des cotisations des membres participants, et des droits d'entrée, donnent un excédant sur les dépenses obligatoires auxquelles, dans toute société bien organisée, elles doivent être chargées de pourvoir. Cet excédant a été en 1867 de 1,245,875 fr. La moyenne des journées de maladie pour chaque sociétaire est absolument la même qu'en 1866 ; mais elle est encore plus favorable aux femmes. Celles-ci, en effet, comptent 4.37 journées et les hommes 5.58 journées, tandis qu'en 1866 les hommes avaient 5.49 journées et les femmes 4.82.

En 1867, 1,234 sociétés approuvées ont versé au fonds de retraites 778,144 fr. 92 c. (56,377 fr. 09 c. de plus qu'en 1866). La dotation y a ajouté 384,435 fr.

2,443 sociétés possédaient, au 31 décembre dernier, des fonds de retraite mon-

tant à 13,361,632 fr. 24 c., se composant: 1° d'un solde créditeur de 11,374,162 fr. 24 c.; 2° du capital des rentes viagères devant faire retour au fonds de retraites après le décès des pensionnaires, soit 1,987,470 fr. A la même époque, le nombre des rentes viagères servies sous forme de pensions s'élevait à 4,500 et les arrérages des rentes payées en 1867, à 89,653 fr.; la moyenne des pensions s'est élevée de 52 à 60 fr.

Les subventions accordées pour les besoins ordinaires des sociétés sur le revenu de la dotation se sont élevées à la somme de 54,875 fr. répartie entre 133 sociétés, ce qui donne pour chacune d'elles 412 fr. 60 c. en moyenne; celles pour les versements aux fonds de retraites ayant été de 384,435 fr., l'ensemble des encouragements de l'État s'est élevé à 439,310 fr.

3. *Opérations de la caisse des retraites pour la vieillesse en 1867.* — La commission supérieure de la caisse des retraites a présenté à l'Empereur son rapport sur les opérations de cette institution de prévoyance pendant l'année 1867. Il résulte de ce rapport que la caisse, qui avait paru subir un temps d'arrêt en 1866, a, malgré la crise agricole et industrielle de l'année 1867, repris sa marche ascendante. L'importance des sommes versées, qui, en 1866, avait fléchi de 3 pour 100, présente, en 1867, une augmentation de plus de 9 %, p. 100 sur la précédente année. Le chiffre des versements a été de 8,791,031 fr. 67 c. Le nombre de ces versements a été de 297,969; il s'est accru, sur l'année antérieure, de 4.73 p. 100, sans égaler, toutefois, le résultat numérique de 1865. Cette diminution provient de la substitution de versements semestriels aux versements trimestriels par certaines catégories d'intermédiaires. L'accroissement relatif le plus remarquable est celui des versements votés par les sociétés de secours mutuels approuvées, sur leur fonds de retraite créé, en vertu du décret de 1856, pour constituer des pensions viagères à leurs sociétaires les plus âgés.

Le nombre de ces pensions a été plus élevé d'un quart que dans l'année précédente; la moyenne du capital constitutif, pour chacune d'elles, a été portée de 1,152 fr. en 1866, à 1,325 fr. en 1867; ce qui correspond à une élévation de la moyenne des pensions constituées de 52 à 60 fr. La commission supérieure constate qu'ainsi se réalise ou s'accroît, d'année en année, avec une certitude et une précision en quelque sorte mathématiques, le bienfait d'une institution qui se rattache, par la pensée originelle, au berceau du Prince Impérial, et qui, par les secours de plus en plus abondants qu'elle ménage à la vieillesse pauvre et méritante, deviendra de jour en jour plus chère aux populations. Il existait, au 31 décembre 1866, 1,162 rentes viagères de l'espèce, montant ensemble à 69,818 fr.; au 31 décembre 1867, leur nombre s'élevait à 1,486, et leur somme à 89,653 fr. Le capital de ces rentes, versé à la caisse des retraites, pour une somme de 1,987,470 fr. appartenait, pour la nue propriété, à 353 sociétés, auxquelles il doit faire retour au décès des titulaires; et le montant disponible des fonds de retraite des sociétés, au nombre de 2,443, était de 11,374,162 fr. 24 c.

Depuis sa création, la caisse des retraites pour la vieillesse avait ouvert 287,168 comptes individuels à un égal nombre de déposants dont elle avait reçu :

1,707,197 versements à capital aliéné, montant à	69,309,039 ⁴⁵
672,990 versements à capital réservé, montant à	42,911,896 29
<u>2,380,187 versements, montant à</u>	<u>112,220,935 74</u>

Elle avait encaissé, tant en versements qu'en arrérages, une somme de 135,263,818 fr. 99 c. et remboursé, soit en capitaux réservés après décès, soit en sommes irrégulièrement versées, 11,558,840 fr. 22 c.; elle avait acheté 5,492,355 fr. de rentes, ayant coûté 123,704,966 fr. 54 c. et fait inscrire au grand-livre 34,563 parties de rentes viagères, montant ensemble à 6,190,558 fr., et valant en capital, d'après les tarifs, 60,176,895 fr. 87 c. En compensation de la charge imposée au Trésor par ces rentes viagères, elle avait fait annuler par la caisse d'amortissement 2,681,972 fr. de rentes perpétuelles, représentant, au prix d'achat, une valeur égale. Ces annulations avaient réduit la dette consolidée d'une somme de 69,181,652 fr. 76 c. en capital nominal. (Extrait de l'Exposé de la situation de l'Empire.)

4. *Situation et progrès des assurances sur la vie en France.* — Nous empruntons les documents ci-après à un excellent recueil publié par un de nos collègues, M. E. Reboul, sous le titre de : *Moniteur des assurances*.

	Capitaux assurés en cas de mort, y compris les assurances mixtes et contre-assurances.		Capitaux différés en cas de vie.		Rentes viagères immédiates différées ou de survie.	
	Nombre de contrats.	Capitaux assurés.	Nombre de contrats.	Capitaux assurés.	Nombre de contrats.	Capitaux assurés.
		Fr.		Fr.		Fr.
De 1819 à 1859 inclusivement. . . .	35,874	322,800,000	2,384	11,250,000	26,700	17,340,000
Pendant l'année 1860	4,502	40,700,000	766	3,600,000	2,638	1,730,000
— 1861	4,817	43,450,000	703	3,300,000	2,597	1,700,000
— 1862	6,290	56,750,000	701	3,325,000	3,150	2,050,000
— 1863	7,642	69,000,000	696	3,250,000	2,484	1,615,000
— 1864	11,241	101,300,000	1,200	5,650,000	2,328	1,520,000
— 1865	14,175	127,800,000	1,374	6,500,000	2,709	1,775,000
— 1866	18,308	165,000,000	1,518	7,225,000	2,803	1,840,000
— 1867	14,082	141,150,000	1,245	4,260,000	3,238	1,995,000
Totaux généraux . . .	116,931	1,067,950,000	10,587	48,360,000	48,645	31,555,000
Reste en vigueur au 31 déc. 1867.	63,750	616,600,000	5,183	22,350,000	20,874	13,685,000

On voit par ce tableau que le chiffre des opérations réalisées pendant le cours de l'année 1867 est inférieur à celui de l'année précédente.

Cette diminution peut être attribuée sans doute à l'Exposition universelle, en raison des déplacements et des frais considérables qu'elle a occasionnés à une grande partie de la population, et précisément à celle qui est la plus assurable.

Malgré ce ralentissement accidentel, on peut constater des résultats très-satisfaisants au point de vue du progrès général de l'institution, ainsi :

1° Le chiffre des opérations réalisées antérieurement à 1864, c'est-à-dire pendant les 45 premières années, a doublé depuis 4 ans ;

2° L'ensemble des années 1866 et 1867 produit un résultat presque égal à celui des 40 premières années.

Les assurances sur la vie ont encore bien des progrès à faire en France, car il n'y a guère que 69,000 polices en vigueur, ce qui, par rapport à la population, donne moins de 2 assurés par 1,000 habitants.

Aux États-Unis, on en compte environ 8 fois plus ; ainsi le relevé de 1867 donne, pour toutes les branches d'assurances sur la vie, un chiffre de 433,776 polices, représentant près de 7 milliards de capitaux assurés, garantis par plus de 600 millions de francs,

5. *Compagnies françaises d'assurances à primes fixes.* (Extrait du même recueil.)

Ordre d'ancienneté.	Noms des compagnies.	Date de la création.	Capital social.	Taux d'émission des actions.	Sommes versées.	Dividende en 1867.	Dernier cours des actions.
—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Assurances contre l'incendie.</i>							
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr. C.	Fr.
1	Assurances générales	1819	2,000,000	5,000	5,000	4,955.00	55,000
2	Phénix	1819	4,000,000	1,000	1,000	250.00	4,100
3	Nationale	1820	10,000,000	5,000	1,000	700.00	10,000
4	Union	1828	10,000,000	5,000	1,000	300.00	9,850
5	Soleil	1829	6,000,000	6,000	1,000	795.00	13,200
6	France	1837	10,000,000	5,000	1,000	225.00	6,000
7	Urbaine	1838	5,000,000	5,000	1,000	300.00	7,000
8	Providence	1838	5,000,000	2,500	500	220.00	5,500
9	Nord	1840	2,000,000	1,000	200	30.00	1,300
10	Aigle	1843	2,000,000	5,000	2,000	750.00	12,500
11	Paternelle	1843	6,000,000	1,000	400	32.50	1,300
12	Confiance	1844	6,000,000	5,000	1,800	»	5,000
13	Midi	1854	2,000,000	5,000	1,000	»	»
14	Abeille	1857	12,000,000	1,000	200	6.00	»
15	Caisse agricole	1858	12,000,000	1,000	250	»	»
16	Centrale	1863	5,000,000	5,000	2,000	»	»
17	Monde	1864	5,000,000	500	150	»	»
18	Paix	1868	5,000,000	1,000	250	»	»
<i>Assurances sur la vie.</i>							
1	Assurances générales	1819	3,000,000	7,500	7,500	2,264.00	26,000
2	Union	1829	10,000,000	5,000	1,000	125.00	6,700
3	Nationale	1830	15,000,000	5,000	1,000	550.00	7,100
4	Phénix	1844	4,000,000	5,000	1,000	110.00	»
5	Caisse paternelle	1850	6,000,000	500	100	25.00	600
6	Impériale	1854	5,000,000	500	125	»	»
7	Urbaine	1857	12,000,000	500	100	»	»
8	Caisse générale des familles.	1858	3,000,000	2,500	500	30.00	2,500
9	Monde	1864	5,000,000	500	100	»	»

6. *Enseignement secondaire.* — Le progrès signalé l'année dernière dans la population scolaire des lycées se maintient et s'accroît. Le nombre des élèves, qui était de 36,306 à la rentrée de 1867, a été de 38,001 à l'époque correspondante de 1868, savoir :

Élèves internes	20,462
Élèves externes	17,539

C'est un accroissement de 1,695 élèves, comprenant 478 internes et 1,217 externes.

Le nombre des redoublants a baissé de quelques unités en philosophie, mais il les a regagnées en rhétorique. C'est une oscillation naturelle. Le point important est que ces deux classes, qui résument et achèvent l'enseignement classique, restent nombreuses. Elles renferment en ce moment 3,617 élèves, ou 67 de plus que l'an dernier.

L'enseignement spécial compte dans les lycées 7,034 élèves ; 650 de plus qu'en 1867. Il continue donc à s'accroître parallèlement à l'enseignement classique, et nullement à ses dépens.

Les collèges communaux, au nombre de 254, réunissent 33,593 élèves : 1,140 de plus qu'en 1867. Sur le nombre total des élèves, 11,429, ou plus du tiers, appartiennent à l'enseignement spécial.

En ajoutant la population scolaire des lycées à celle des collèges, on trouve un total de 71,594 élèves, dont 18,463, ou plus du quart, suivent les cours de l'enseignement spécial. L'accroissement a donc été de 2,835 pour l'ensemble des établissements publics d'instruction secondaire, c'est-à-dire double de la moyenne des quatre dernières années. (*Exposé de la situation de l'Empire.*)

7. *Bibliothèques scolaires.* — La bibliothèque scolaire est le complément nécessaire de l'école et du cours d'adultes. Aussi l'administration s'efforce-t-elle de propager ces bibliothèques par tous les moyens dont elle dispose.

On comptait, à la date du 1^{er} janvier 1868, 11,416 bibliothèques scolaires contenant 721,853 volumes. Le nombre total des prêts pendant trois ans, de 1865 à 1867, s'est élevé à 1,272,978.

L'année 1867 figure dans ce chiffre total pour 642,749 prêts. On ne comptait, en 1865, que 180,854 volumes prêtés par 4,833 bibliothèques.

Le montant des sommes consacrées en 1867, en dehors de l'intervention de l'État, à la fondation des bibliothèques scolaires, s'élève à 313,508 fr. 90 c., savoir :

Sommes votées par les conseils municipaux	149,881 ⁸⁰ *
Subventions accordées en 1866 par les conseils généraux pour 1867. . .	28,935 70
Souscriptions des élèves des cours d'adultes en 1867.	34,039 60
Dons et souscriptions des particuliers	100,651 80
Totaux.	313,508 90

8. *Lecteurs à la Bibliothèque impériale.* — L'ouverture de deux salles a eu pour effet, par le désencombrement et par les facilités données aux travailleurs sérieux, d'augmenter sensiblement le nombre des personnes fréquentant les salles, et déjà la différence entre 1867 et 1868 est notable.

1^o *Nombre des lecteurs.*

Ancienne salle de lecture. (1867.)	Salles de lecture et de travail. (1868.)
Juillet 4,791	Juillet 5,310
Août 4,633	Août 5,042
Septembre 4,842	Septembre 5,928
Octobre 5,315	Octobre 6,347
Novembre 5,979	Novembre 7,718
Décembre 5,859	Décembre 6,702
Total 31,419	Total 37,047

2^o *Nombre des volumes communiqués.*

Ancienne salle de lecture. (1867.)	Salles de lecture et de travail. (1868.)
Juillet 13,391	Juillet 14,391
Août 12,319	Août 13,951
Septembre 13,896	Septembre 17,100
Octobre 14,414	Octobre 18,350
Novembre 16,520	Novembre 18,948
Décembre 16,321	Décembre 19,194
Total 86,861	Total 101,934

De la comparaison de ces totaux ressortent les accroissements suivants en faveur du second semestre de 1868 :

Lecteurs	5,628
Volumes	15,073

3° Chiffres comparés des lecteurs et des volumes communiqués dans la salle publique de lecture et dans la salle de travail.

LECTEURS.

Salle publique de lecture.		Salle de travail.	
Juillet	2,662	Juillet	2,648
Août	2,243	Août	2,799
Septembre	2,431	Septembre	3,497
Octobre	2,484	Octobre	3,863
Novembre	2,978	Novembre	4,920
Décembre	2,836	Décembre	3,886
Total	15,634	Total	21,613

VOLUMES COMMUNIQUÉS.

Salle publique de lecture.		Salle de travail.	
Juillet	5,038	Juillet	9,353
Août	4,335	Août	9,616
Septembre	4,742	Septembre	12,358
Octobre	4,847	Octobre	13,503
Novembre	5,247	Novembre	13,701
Décembre	5,465	Décembre	13,729
Total	29,674	Total	72,260

De ces derniers tableaux il ressort que :

Dans la salle publique de lecture, la moyenne des communications à chaque lecteur est de deux volumes environ par séance;

Dans la salle de travail, cette moyenne est, par chaque personne autorisée, de plus de trois volumes et dépasse certainement le chiffre quatre, double de celui de l'autre salle, si l'on tient compte des 2,000 volumes mis à la libre disposition des travailleurs, sans demande de leur part, et dont le chiffre ne saurait, par conséquent, être compris dans le total de la communication. (*Rapport au Ministère de l'instruction publique.*)

9. *État des routes impériales.* — Les routes impériales sont au nombre de 232, et leur longueur totale classée est de 38,420 kilomètres, représentant une moyenne de 432 kilomètres par département. En 1852, la longueur de ces mêmes routes était seulement de 35,694 kilomètres. L'augmentation a pour causes :

1° L'inscription au tableau des routes impériales de plusieurs routes stratégiques de l'Ouest et de quelques routes nouvelles;

2° L'annexion des départements des Alpes-Maritimes, de la Savoie et de la Haute-Savoie;

3° Enfin, l'adoption de nouvelles directions pour certaines parties de routes dont les tracés étaient affectés de pentes excessives.

A trois reprises différentes, c'est-à-dire en 1852, 1857 et 1864, le gouvernement a fait procéder à des recensements généraux de la circulation sur les routes impériales. En comparant les résultats de ces opérations, on voit que si, depuis 1852, la fréquentation a diminué sur les routes parallèles aux chemins de fer, elle a, au contraire, augmenté sur les routes qui en forment les affluents ou le prolongement, le mouvement agricole, industriel et commercial s'y étant développé dans des proportions considérables. Toutes compensations faites, le chiffre de la circulation moyenne sur l'ensemble des routes impériales est demeuré à très-peu de chose près le même qu'avant l'établissement des chemins de fer. Du reste, et afin

de se rendre un compte exact de l'importance respective des diverses voies de communication, l'administration fait procéder, en 1869, à un nouveau recensement général.

Lacunes. — La longueur des lacunes à combler sur les routes impériales est, au 1^{er} janvier 1869, de 743 kilomètres, qui se répartissent entre dix-sept départements, presque tous formés par les Alpes et les Pyrénées. La dépense restant à faire est de 27,434,000 fr. Les frais de construction sont d'autant plus élevés qu'on opère en pays de hautes montagnes, sur un sol très-accidenté. Les crédits employés à ces travaux, en 1868, ont été de 4,500,000 fr., et représentent les frais de construction de 140 kilomètres.

Rectifications. — Indépendamment des parties de routes demeurées en lacunes, il en est d'autres dont l'établissement remonte à des époques fort anciennes, et qui, affectées de pentes et de contre-pentes excessives, opposent à la circulation de sérieuses entraves qu'il importe de faire disparaître. On y parvient en substituant aux directions primitives de nouveaux tracés qui affranchissent la circulation des obstacles, et quelquefois des dangers que présentent de trop fortes déclivités et des tournants brusques. Au 1^{er} janvier 1869, les rectifications décrétées d'utilité publique étaient au nombre de 158, d'une longueur totale de 774 kilomètres, et pour l'exécution desquelles il restait à dépenser 21,885,000 fr. Ces rectifications se répartissent entre 60 départements. (*Exposé de la situation de l'Empire.*)

10. *Prix des objets de consommation alimentaire au dix-septième siècle.* — Il nous tombe sous les yeux une pièce assez curieuse comme point de comparaison. C'est une lettre de M^{me} de Maintenon, portant la date de 1679.

Avec 15,000 livres de rente, M^{me} de Maintenon voulait que sa belle-sœur pourvût à toutes les dépenses.

« La viande, dit-elle, coûte cinq sous la livre; le sucre, onze sous... Vous avez dans la maison: monsieur, madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers, un valet de pied; en tout, douze personnes.

Eh bien :

Pain par jour.	1 livre 10 sous.
Vin	1 — 10 —
Beurre	2 — 10 —
Fruits	1 — 10 —
Bougie	10 —
Chandelle.	8 —

Vous ne devez compter que quatre sous de vin pour les quatre laquais et les deux cochers, et vous n'avez besoin dans la maison que de deux feux pendant quatre mois, outre le feu de la cuisine.

Je résume :

Par an, dépense pour la nourriture	
de tous, le bois, le vin	6,000 livres.
Habits, carrosses, chevaux	4,000 —
Loyer.	1,000 —
Opéra, magnificence de monsieur.	3,000 —
Gages et habits des gens.	1,000 —
Total	15,000 —

Vous voyez, ma chère sœur, que vous êtes très-riches avec cette somme et que vous pouvez vivre tout à fait en princesse. » (*Courrier du Havre.*)

2^e PARTIE. — DOCUMENTS ANGLAIS.

1. *Chemins de fer en 1867.* — Le *Board of Trade* publie annuellement la statistique des chemins de fer de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Les données suivantes sont extraites de la dernière publication, qui s'applique à l'exercice 1867 :

Le capital autorisé, en actions et emprunts, des diverses compagnies de chemins de fer du Royaume-Uni se montait, au 31 décembre 1867, à la somme de 16,071,335,200 fr., qui représente une augmentation de 557,225,050 fr. sur l'année précédente. Le capital versé était, à la même date, de 12,556,572,175 fr., soit 509,752,575 fr. de plus qu'en 1866, et il se répartissait de la manière suivante : capital ordinaire, 5,825,596,350 fr. ; — capital privilégié, 3,580,233,925 fr. ; — obligations ou dettes consolidées, 390,927,925 fr. ; — emprunts hypothécaires par obligations, 2,759,813,975 fr.

Les lignes de chemins de fer exploitées présentaient une longueur de 14,247 milles (22,924 kil.), parmi lesquels 7,844 étaient à voie double et 6,403 à voie simple; l'Angleterre est comprise dans ce chiffre total pour 10,037 milles (16,150 kil.), l'Écosse pour 2,282 (3,672 kil.), et l'Irlande pour 1,928 (3,102 kil.).

Le nombre des voyageurs transportés a été de 287,807,904, chiffre qui surpasse de 13,404,000 celui de l'année précédente; cet accroissement porte sur la 3^e classe, tandis qu'il y a eu diminution de 2,602,792 sur la 2^e classe. On estime à 3,924,624 le nombre des trains de voyageurs mis en mouvement, et à 74,886,499 milles (120,491,378 kil.) la distance qu'ils ont parcourue, en réalisant une recette de 448,390,850 fr., soit, en moyenne, 19,764 fr. par kilomètre en exploitation.

Quant aux trains de marchandises, ils ont été au nombre de 2,403,866, et ils ont produit une recette de 538,609,125 fr.

Au total, les recettes brutes ont été de 986,999,975 fr., et les dépenses se sont élevées à 496,223,800 fr., environ 50 p. 100 des recettes brutes, ce qui porte les recettes nettes à la somme de 490,776,175 fr.; ce chiffre donne en moyenne, pour le capital versé en actions et emprunts, un intérêt annuel de 3.91 p. 100. Le matériel d'exploitation consistait en 8,619 locomotives, 19,773 voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, 7,581 véhicules quelconques faisant partie des trains de voyageurs, 240,905 waggons de marchandises, et 6,143 waggons et voitures non compris dans ces classifications.

Les accidents survenus sur les diverses voies ferrées du Royaume-Uni ont été, pendant la même année 1867, au nombre de 106, dont 16 collisions entre trains de voyageurs, 41 collisions entre trains de voyageurs et autres trains ou machines en mouvement, et 17 déraillements; les autres accidents ont été dus à des causes diverses.

Le nombre des personnes tuées est de 209, et celui des blessés, de 795. Les voyageurs figurent dans ces chiffres pour 36 morts et 697 blessés; les employés de chemins de fer comptent 105 tués et 90 blessés.

Il est, d'ailleurs, à propos de faire remarquer que les compagnies de chemins de fer ne sont pas tenues par la loi de faire la déclaration des accidents dont leurs employés sont victimes; le nombre total des personnes tuées ou blessées n'est donc pas, à vrai dire, exactement connu. (*Analyse des Documents officiels.*)

2. Service postal et caisses d'épargne en 1867. — La direction générale des postes britanniques vient de publier son rapport annuel sur le service postal dans le Royaume-Uni pendant l'exercice 1867.

Il ressort de ce document que le nombre des lettres délivrées en 1867 a été de 774,832,000. A première vue, ce chiffre de près de 775 millions, rapproché du mouvement des lettres dans les autres pays du continent, semble exorbitant; toutefois, son élévation est plus apparente que réelle. En effet, les imprimés d'un poids inférieur à 15 grammes étant soumis, en Angleterre, à la même taxe que les lettres, il en résulte que leur envoi s'effectue presque toujours sous enveloppe et non sous bande, comme cela se pratique en France, par exemple, où le public bénéficie d'un dégrèvement qui atteint et dépasse même, dans certains cas, les neuf dixièmes de la taxe des lettres simples. L'administration des postes britanniques ne pouvant pas distinguer entre une lettre et une circulaire imprimée, dont il s'expédie chaque jour des milliers, les comprend toutes deux sous la même dénomination.

On évalue, d'autre part, à 102,273,301 le nombre des journaux, livres, échantillons et paquets divers envoyés sous bandes. Les mandats sur la poste, en 1867, représentent la somme de 492,817,650 fr., en progrès sur l'exercice précédent.

Les placements dans les caisses d'épargne, dont l'administration rentre, en Angleterre, dans les attributions du directeur général des postes, accusent une augmentation très-considérable depuis quelques années. La balance totale due aux déposants au 31 décembre de chacune des années 1865, 1866 et 1867, était, intérêts compris, de 163,160,000 fr. pour la première année, de 203,029,375 fr. pour la seconde, et de 243,748,227 fr. pour la troisième : soit une augmentation de 84,588,225 fr. afférente aux exercices 1866 et 1867. Le nombre des déposants a, d'ailleurs, été respectivement de 611,819 en 1865, de 754,258 en 1866, et de 854,983 en 1867. (*Doc. off.*)

3. Lignes télégraphiques en 1867. — On sait que, en vertu d'un bill adopté par le Parlement britannique, dans sa dernière session, le gouvernement anglais a été autorisé à racheter et à administrer toutes les lignes télégraphiques qui fonctionnent actuellement dans l'intérieur du Royaume-Uni. Un document parlementaire, récemment publié, fournit, sur l'état actuel de la télégraphie électrique en Angleterre, des renseignements dont quelques-uns peuvent offrir de l'intérêt.

Il existe en ce moment dans le Royaume-Uni 4,119 stations ou bureaux pour l'exploitation de 43,011 kilomètres de lignes télégraphiques représentant ensemble 166,180 kilomètres de fils conducteurs. Si l'on retranche de ce total 738 stations, 458 kilomètres de parcours et 7,186 kilomètres de fils exclusivement affectés au service de certaines compagnies de chemins de fer, il reste à la disposition du public, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, 3,381 bureaux desservant 145,886 kilomètres de fils sur 34,998 kilomètres de parcours. Les lignes sous-marines représentent, dans ce chiffre, un trajet de 7,555 kilomètres et de 13,108 kilomètres de fils.

Les journaux de province, se préoccupant des modifications que l'exploitation, par la direction générale des postes, des différentes lignes appartenant jusqu'ici à des compagnies particulières, ne tardera pas à apporter à leur service de télégraphie privée, viennent de constituer une compagnie spéciale, sous la dénomination

de *press association*, qui sera chargée de recueillir et de transmettre toutes les nouvelles présentant quelque importance. Formée au capital de 450,000 fr., représenté par 1,800 actions de 250 fr. chacune, cette entreprise, à laquelle toutes les feuilles de province sont appelées à prendre part dans une mesure déterminée, est une association coopérative dont les membres profiteront également des dépenses faites dans l'intérêt général, et on espère qu'elle pourra réduire assez notablement le coût des informations de toute nature publiées par la presse anglaise. Le bill en vertu duquel les télégraphes seront désormais régis par l'État, fixe déjà à 1 fr. 25 c. par 100 mots et à 25 c. additionnels pour chaque répétition du même message à des adresses différentes, le prix uniforme de transmission, quelle que soit la distance, des résumés qui sont destinés aux journaux.

Les statuts de la *press association*, dont le siège principal est à Londres, portent qu'elle est établie dans le but de fournir aux propriétaires des journaux de province les nouvelles et les rapports dont ils auront besoin et que la compagnie jugera à propos de leur transmettre; de communiquer ces nouvelles, en totalité ou en partie, aux cercles, aux cabinets de lecture, aux hôtels, aux propriétaires des journaux de Londres, de l'étranger et des colonies, et même à des particuliers; de prendre des mesures pour la transmission télégraphique de ces nouvelles; enfin, d'assister la presse dans tout ce qui concerne la publication ou l'administration des journaux.

La Société sera dirigée par un comité composé des administrateurs des principales feuilles périodiques de province, qui aura pour mission d'établir, de temps à autre, la taxe uniforme à payer par les journaux actionnaires de la même classe, et de régler, dans certains cas, le nombre d'actions à prendre par chacun d'eux. Il a été arrêté, en principe, qu'il serait attribué 12 actions aux journaux du matin, 6 actions à ceux du soir, et de 6 à 2 actions à ceux qui ne paraissent qu'une fois par semaine ou tous les deux ou trois jours.

4. *Incendies à Londres et à Paris.* — Le rapport du capitaine Shaw, commandant des pompiers de Londres, constate qu'il y a eu, en 1868, dans cette capitale, 1,668 incendies, dont 235 suivis de destruction complète.

Le corps des pompiers de Londres compte 373 hommes, distribués dans 51 postes; il dispose de 27 pompes à vapeur et de 80 pompes à mains, ainsi que de 47 lignes télégraphiques particulières.

Voici quel a été, comme terme de comparaison, le nombre des incendies à Paris, de 1860 (année de l'annexion) à 1866 :

1860	2,342		1864	3,381
1861	2,347		1865	3,141
1862	2,148		1866	2,488
1863	2,784		Total . . .	18,631

Sur ces 18,631 incendies, 12,977 n'étaient que des feux de cheminées; 15,194 ou 82 p. 100 ont été éteints par les pompiers, et 3,437 sans leur concours. Il ne faut pas perdre de vue, dans cette comparaison, que Londres comptait 360,000 maisons, et Paris 55,160 en 1861.